



SERVICES TECHNIQUES

Travaux publics

Rue des Ecoles 1
CH – 1920 MARTIGNY
☎ 027 / 721.25.50

www.martigny.ch

COURRIER A L'ATTENTION
DES HABITANTS DE L'AVENUE
DE LA GARE

1920 **MARTIGNY**

Martigny, le 15 décembre 2021/FG/ls

Réaménagement Av. de la Gare : 2^{ème} étape

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez déjà, des travaux concernant l'objet susmentionné vont débiter prochainement.

Ils se dérouleront en deux étapes selon le plan, ci-annexé et sous réserve des conditions météorologiques :

Etape 2.1 – giratoire du Minotaure – rue de la poste du 15 janvier au 30 juin 2022

Etape 2.2 – rue de la Poste – rue du Grand Verger du 1^{er} juillet au 16 décembre 2022

Ceux-ci provoqueront des perturbations du trafic ; c'est pourquoi nous vous demandons de vous référer à la signalisation mise en place. Les accès piétons ainsi qu'aux commerces seront garantis en tout temps.

Lors de ces travaux, la distribution d'eau pourrait être interrompue. Des coupures de maximum 15 minutes seront prévues pour votre immeuble. L'entreprise Sinergy Infrastructure SA vous les annoncera, comme usuellement, 48 heures à l'avance par préavis écrit dans votre boîte aux lettres et par la pose d'affiches sur les portes d'entrée des immeubles. À ce stade, aucune date plus précise ne peut vous être communiquée puisque cela est étroitement lié à l'avancement général des travaux ; soyez cependant assurés que tout sera mis en œuvre pour occasionner le moins de désagrément possible.

Si vous avez des besoins spécifiques liés à votre activité (cabinets médicaux, coiffeurs, restaurations, etc.) nous vous remercions de prendre contact rapidement avec le service de l'eau de l'entreprise Sinergy Infrastructure SA au 027/565.25.00 ou à info@sinergy.ch afin que l'intervention puisse être coordonnée, dans la mesure du possible, en tenant compte de vos besoins.

Lors de la remise en eau du réseau et si cela s'avère nécessaire en fonction de l'ancienneté et de l'état de vos conduites, il est possible que pour certains points d'eau, une opération de remise en service (filtres, économiseurs d'eau, surpresseurs, chauffe-eau, ...) soit obligatoire. Le cas échéant, cette intervention devra être organisée par vos soins.

En effet, elle dépendra des caractéristiques des canalisations internes du bâtiment et des spécificités de l'appareillage qui y est raccordé. Les équipes de Sinergy n'interviendront normalement pas à l'intérieur des immeubles. L'eau restera en tout temps potable.

Nous vous rendons également attentif sur le fait que les ordures ménagères et les papiers/cartons ne pourront malheureusement pas être collectés par notre mandataire comme habituellement, porte à porte.

C'est pourquoi, des containers seront à disposition aux endroits indiqués sur le plan ci-joint, et ceci **de janvier 2022 à juin 2022 pour l'étape 2.1 et dès juin 2022 jusqu'à décembre 2022 pour l'étape 2.2.**

Vous pourrez y déposer, entre 07:00 et 10:00, vos sacs taxés les mardis et vendredis, et les mercredis vos déchets de papiers/cartons. **Nous vous remercions de respecter ce plan de ramassage et le dépôt de sacs autorisés.**

Nos Services se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 027 721 25 50 (lundi au vendredi de 8h00 à 12h00) ou par email (services.techniques@villedemartigny.ch).

Tout en vous priant de bien vouloir nous excuser pour les désagréments que ces travaux engendreront et en vous remerciant d'avance de votre compréhension, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

